

Chapitre 1: Profils démographique et socio-économique des migrants de retour

Mohamed MGHARI

Introduction

A l'origine, la migration marocaine était une migration de travail. Les migrants, essentiellement des hommes analphabètes et sans qualification particulière, laissaient au pays femmes et enfants. Leur séjour à l'étranger était envisagé comme provisoire. Ils étaient sensés retourner au pays après une période plus ou moins longue en situation d'immigration et donc peu enclins à opter pour la nationalité du pays de résidence.

Le mythe du retour a naturellement pris fin avec l'arrêt de la migration pour raison de travail et la mise en œuvre de la procédure du regroupement familial entamée vers le début des années 1970. Progressivement, les migrants marocains développent une tendance à l'installation définitive dans les pays de résidence. Les Marocains résidant en France sont les premiers à s'inscrire dans cette démarche, suivis par ceux de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne.

Ils vont être de plus en plus nombreux à manifester le désir de profiter de la politique du regroupement familial en faisant venir leur famille et à demander la nationalité du pays d'accueil. La volonté de s'installer durablement est également largement confirmée par le nombre croissant des Marocains qui acquièrent la nationalité du pays de résidence. Cette tendance est en outre renforcée par les facteurs socio économiques répulsifs au Maroc qui empêchent le migrant d'envisager le retour et par le constat de l'échec des tentatives de certains migrants de retour. Le retour devient vraiment un mythe dans la mesure où même si le pays continue à être très présent dans la mémoire du migrant, il est de plus en plus rare qu'un père de famille rentre définitivement dans son pays d'origine en laissant ses enfants et petits enfants non désireux d'aller vivre dans un pays dont ils ignorent tout, même si leurs parents y sont nés.

Ces observations permettent de faire le constat de la faiblesse du mouvement de retour. Un certain nombre de Marocains sont pourtant revenus. Or, si les études sociodémographiques sur la migration internationale des marocains ont beaucoup progressé ces dernières années, le phénomène du retour a peu retenu l'attention des chercheurs jusqu'à présent. Les raisons de cette lacune dans le champ de la recherche sont probablement dues, en grande partie, au manque de données quantitatives et qualitatives.

C'est cette lacune que cette étude se propose de contribuer à combler, en analysant le profil démographique et socio-économique des migrants de retour.

Dans la mesure où le départ et le retour sont les deux aspects d'un même mouvement, l'analyse devra considérer les conditions et caractéristiques de ces migrants avant le départ et au retour. La première partie s'attachera donc à cerner ces facteurs en abordant le lieu de naissance, la structure par âge et sexe, l'état matrimonial, le nombre d'enfants des migrants de retour, les périodes de départ, les causes du départ ainsi que le niveau d'instruction. La seconde partie sera consacrée à la situation au retour: situation familiale, activité et chômage, secteur d'activité, conditions du logement... etc.

Une évaluation de la migration de retour sera effectuée au préalable pour donner un bref aperçu de ses tendances et de ses caractéristiques générales telles qu'elles ont été délimitées à travers les recensements de 1982 et 1994.

Les données qui seront utilisées dans l'étude du profil démographique et socio-économique des migrants de retour proviennent de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, réalisée par le CERED en 2003-2004 dans les régions du grand Casablanca et Souss-Massa-Draa, auprès d'un échantillon de 1467 migrants de retour.

I- Tendances de la Migration de retour à travers les recensements

Les recensements permettent d'évaluer la migration de retour à partir de la question sur la résidence précédente. Un migrant de retour est défini comme une personne ayant déclaré un autre pays comme résidence précédente à la résidence au moment du recensement. Cette mesure sous-estime la réalité par le fait qu'elle ignore les migrants réinstallés ayant changé de lieu de résidence à l'intérieur du territoire national après leur retour de l'étranger. Elle ignore également les migrants de retour venus et repartis ou décédés entre la date de résidence antérieure et le recensement, mais alors les migrants non saisis ne sont pas présents dans le recensement. Sous cette réserve et selon le Recensement de 1994, l'effectif des migrants de retour s'est élevé à quelques 151 197 personnes, soit un peu moins de 5,7% de la population totale du pays et de 50% de l'ensemble de la population en émigration. 87,2% de ces migrants se sont installés en milieu urbain, soit la majorité et 12,8% en milieu rural. Les hommes y représentent 58,9% contre 41,1% de femmes. A titre de comparaison, les données qui résultent du recensement de 1982 et de l'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés de 1986/88 indiquent des chiffres respectifs de 68.000 migrants de retour définitifs entre 1975 et 1982 et quelques 33.000 pendant la période 1986-88. Un fait mérite toutefois d'être signalé, c'est la chute enregistrée par les retours pendant

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

la période 1970-74, période de préparation et de début d'application par la France des mesures restrictives de l'immigration.

Le gros des migrants de retour au Maroc provient de la France, ancien pays d'émigration abritant la plus grande communauté marocaine à l'étranger. L'Algérie, pays voisin, vient après. Les mouvements de population entre les deux pays sont très anciens. Le voisinage ainsi que les liens familiaux entre les populations des deux pays en sont la cause principale. Les autres pays de résidence des migrants de retour viennent presque dans le même ordre d'importance des pays d'émigration.

Tous les migrants de retour ne sont pas des natifs du Maroc. Plus de 2/5 d'entre eux sont nés à l'étranger, soit 42% dont 17% en Algérie et 10% en France. Les autres pays, hormis l'Espagne (3%), les Pays-Bas et la Belgique (2%), ne sont pas nettement représentés. Ces natifs de l'étranger sont, en majorité, des jeunes, puisqu'ils comptent 30% des moins de 15 ans et seulement 4% des plus de 60 ans.

En outre, plus de trois migrants de retour sur cinq (60,1%) se sont installés au pays depuis moins de 12 ans avant le Recensement de 1994 et 37,9% depuis plus de 12 ans avant le recensement (Tableau 1).

Tableau 1: Répartition (en %) des migrants de retour selon la durée de résidence, le milieu de résidence et le sexe, RGPH 1994

Durée de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins d'un an						
Urbain	5656	6,4	3434	5,5	9090	6,0
Rural	1212	1,4	202	0,3	1414	0,9
Total	6868	7,7	3636	5,8	10504	6,9
1 à 4 ans						
Urbain	19998	22,5	16766	26,9	36764	24,3
Rural	3131	3,5	2222	3,6	5353	3,5
Total	23129	26,0	18988	30,5	42117	27,9
5 à 11 ans						
Urbain	20907	23,5	13332	21,4	34239	22,6
Rural	3434	3,9	505	0,8	3939	2,6
Total	24341	27,4	13837	22,2	38178	25,3
12 ans et plus						
Urbain	27371	30,8	21614	34,7	48985	32,4
Rural	5656	6,4	2626	4,2	8282	5,5
Total	33027	37,1	24240	39,0	57267	37,9
Non déclaré						
Urbain	1313	1,5	1414	2,3	2727	1,8
Rural	303	0,3	101	0,2	404	0,3
Total	1616	1,8	1515	2,4	3131	2,1
Total Général						
Urbain	75245	84,6	56560	90,9	131805	87,2
Rural	13736	15,4	5656	9,1	19392	12,8
Total	88981	100,0	62216	100,0	151197	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994.

II- Evolution du profil démographique et socio-économique des migrants de retour

II.1- Lieu de naissance des migrants de retour

L'étude du lieu de naissance des principaux acteurs de la migration de retour enquêtés fait ressortir une prédominance importante des natifs du rural, soit 75,6% contre 24% qui sont nés en milieu urbain. Une proportion négligeable des natifs de l'étranger a été observée et représente seulement 0,3% de l'ensemble des migrants de retour (Tableau 2). Cela s'explique par le fait que l'émigration ancienne était confinée au départ dans quelques régions rurales pauvres, généralement montagneuses, à peuplement sédentaire ancien et à très forte pression démographique, comme c'est le cas ici de la région de Souss-Massa-Draa. La migration internationale allait peu à peu s'amplifier pour toucher l'ensemble des campagnes marocaines et s'étendre par la suite aux villes. Cette

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

évolution du lieu de naissance des migrants entre générations d'émigrés se remarque également en observant la répartition des natifs de l'urbain et du rural selon l'âge. En effet, on constate que les premiers présentent des proportions plus élevées au niveau des tranches d'âges jeunes, soit 76,9% pour les moins de 30 ans et ont tendance à baisser au fur et mesure que l'âge augmente pour atteindre 13,5% au niveau de la tranche d'âge des 60 ans et plus. Par contre, les proportions des natifs du rural sont plus faibles au niveau des jeunes générations et vont s'accroître progressivement au détriment des natifs urbains pour atteindre le maximum au niveau des anciennes générations (86,4% pour ceux âgés de 60 ans et plus).

Tableau 2: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le lieu de naissance, par groupe d'âge

Groupe d'âges	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Moins de 30 ans	76,9	15,4	7,7	100,0
30 à 39 ans	83,3	13,6	3,0	100,0
40 à 49 ans	74,0	26,0	-	100,0
50 à 59 ans	31,1	68,5	0,5	100,0
60 ans et +	13,5	86,4	0,1	100,0
Total	24,0	75,6	0,3	100,0

NB : PAM: Principal acteur de la migration

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Si l'on considère l'ensemble des migrants de retour au sein des ménages des migrants réinstallés enquêtés (Tableau 3), on constate toujours cette suprématie des natifs du milieu rural avec 56,4% contre 28,5% des natifs de l'urbain et une proportion assez importante des migrants réinstallés nés à l'étranger qui représente 15,2% de l'ensemble des migrants de retour.

Tableau 3: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants de retour des ménages enquêtés selon le lieu de naissance par groupe d'âges, 2003

Groupe d'âges	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Moins de 30 ans	30,9	4,4	64,7	100,0
30 à 39 ans	59,0	19,1	21,9	100,0
40 à 49 ans	62,3	34,2	3,5	100,0
50 à 59 ans	36,0	63,7	0,3	100,0
60 ans et +	14,6	84,8	0,5	100,0
Total	28,5	56,4	15,2	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Le tableau 4 suivant montre que les 15,2% natifs de l'étranger se composent essentiellement des enfants des migrants réinstallés dans une proportion de 91% suivis par leurs épouses (4,4%) et enfin, les petits enfants (2,3%).

Tableau 4: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants de retour des ménages enquêtés selon le lieu de naissance par lien de parenté avec le chef de ménage, 2003

Lien de parenté avec CM		Lieu de naissance			
		Urbain	Rural	Etranger	Total
Chef du ménage (CM)	% ligne	22,7	76,7	0,6	100,0
	% colonne	49,6	84,6	2,3	62,2
Epouse du CM	% ligne	44,9	50,7	4,4	100,0
	% colonne	20,2	11,5	3,7	12,8
Fils ou fille	% ligne	33,5	6,4	60,0	100,0
	% colonne	27,1	2,6	91,1	23,0
Petit(e) fils ou fille	% ligne	50,0	5,6	44,4	100,0
	% colonne	1,4	0,1	2,3	0,8
Père ou mère	% ligne	50,0	50,0		100,0
	% colonne	0,6	0,3		0,3
Frère ou sœur	% ligne	44,4	55,6		100,0
	% colonne	0,6	0,4		0,4
Beau fils ou belle filles	% ligne	33,3	33,3	33,3	100,0
	% colonne	0,3	0,2	0,6	0,3
Autre parent	% ligne	20,0	80,0		100,0
	% colonne	0,2	0,3		0,2
Total	% ligne	28,5	56,4	15,2	100,0
	% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.2- Structure par sexe : une migration de retour majoritairement masculine

De façon globale, la structure par sexe des 1467 migrants de retour enquêtés³ montre une nette prédominance des hommes, traduisant ainsi l'inégalité classique des hommes et des femmes face à la migration ancienne. En effet, à l'inverse des migrations internationales récentes qui font apparaître de plus en plus de femmes, les migrations anciennes étaient en quasi-totalité une affaire d'hommes. En fait, la présente enquête révèle que 2 % seulement de la population des migrants de retour étudiée en tant que principaux acteurs de la migration étaient des femmes contre 98% d'hommes. Cependant, on note que dans la région de Souss-Massa-Draa les femmes sont beaucoup moins concernées par la

³ Il s'agit ici des principaux acteurs de la migration autrement dit des migrants responsables du projet migratoire.

migration de retour que dans la région du Grand Casablanca, puisqu'elles ne représentent que 0,4% des migrants de retour contre 3,3% dans cette dernière région (Tableau 5).

Tableau 5: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le sexe par région

Région	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Grand Casablanca	96,7	3,3	100,0
Souss-Massa-Drâa	99,6	0,4	100,0
Total	98,0	2,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

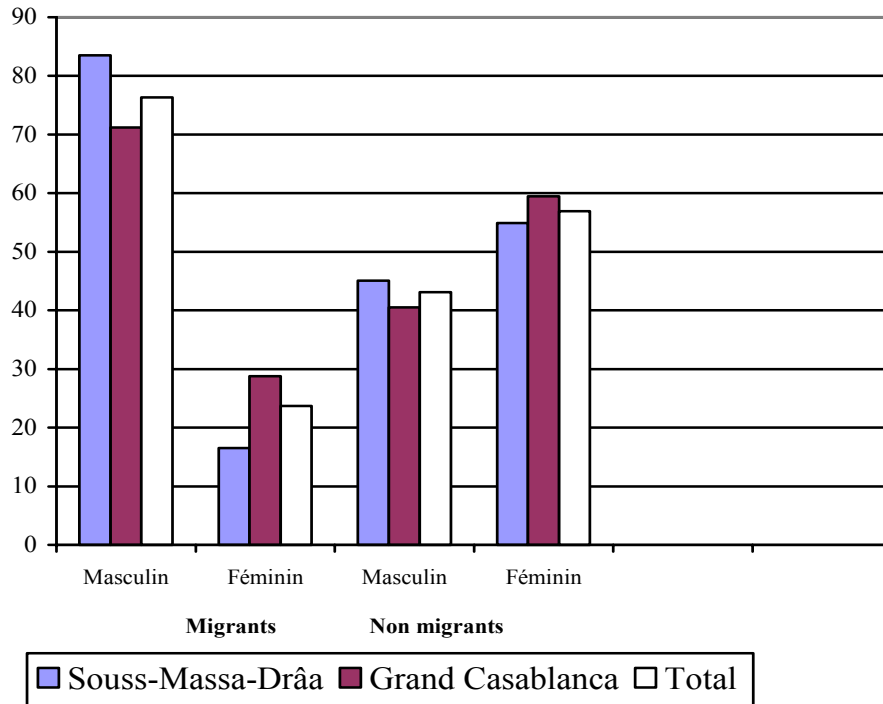
Alors que la répartition par sexe de l'ensemble de la population des ménages des migrants de retour (Tableau 6 et Graphique 1), présente un certain équilibre entre les deux sexes (52% pour les hommes contre 48% pour les femmes), celle relative à la population ayant participé à l'acte migratoire reflète bien un déséquilibre en faveur des hommes en affichant une nette supériorité numérique de ces derniers (76,3%) par rapport aux femmes (23,7%). Dans la région de Souss-Massa-Draa on trouve un peu plus de cinq migrants de retour pour une migrante (83,5% contre 16,5%) alors que dans la région du Grand Casablanca ce rapport est seulement d'un peu plus de deux migrants pour une migrante (71,2% contre 28,8%).

Tableau 6: Répartition (en %) de la population des ménages des migrants de retour enquêtés selon la participation ou non à la migration, le sexe et la région, 2003

Région	Migrant			Non migrant			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Souss-Massa-Drâa	83,5	16,5	100,0	45,1	54,9	100,0	53,3	46,7	100,0
Grand Casablanca	71,2	28,8	100,0	40,5	59,5	100,0	50,5	49,5	100,0
Total	76,3	23,7	100,0	43,1	56,9	100,0	52,0	48,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 1: Répartition (%) de la population des ménages des migrants de retour enquêtés selon le la migration, le sexe et la région



II.3- Structure par âge des migrants de retour

II.3.1- Age des migrants avant la migration

La structure par âge des migrants de retour avant l'émigration se caractérise par une écrasante majorité de jeunes et fournit un âge moyen à l'émigration de 28,4 ans. Un peu plus de 9 migrants de retour sur 10 étaient d'âge inférieur à 40 ans avant le départ vers l'étranger quel que soit le lieu de naissance. Toutefois, c'est au niveau de la tranche d'âge 25-29 ans que se concentre la majorité des migrants, soit 29% suivie par la tranche d'âge des 20-24 ans qui concerne 23% des candidats à l'émigration. La proportion demeure élevée entre 30 et 34 ans intéressant un migrant sur cinq (20%). Au-delà, le phénomène s'estompe peu à peu pour disparaître au niveau des âges avancés (Tableau 7).

Selon le lieu de naissance, les données font apparaître une certaine maturité relative de la structure par âge des migrants au moment du départ parmi les migrants natifs du milieu rural par rapport à ceux nés en milieu urbain.

Tableau 7: Répartition (en %) des migrants de retour (PAM) selon le lieu de naissance par âge avant la migration 2003

Age au départ	Lieu de naissance			Total
	Urbain	Rural	Etranger	
Moins de 15 ans	2,9	1,1	25,0	1,6
15-19	7,2	6,3	25,0	6,6
20-24	25,3	22,4	25,0	23,1
25-29	28,4	29,3	25,0	29,1
30-34	20,7	19,9		20,0
35-39	9,5	12,8		12,0
40-44	3,7	5,1		4,8
45-49	1,4	2,4		2,2
50 et +	0,9	0,7		0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.3.2- La structure par âge actuel

L'âge moyen des principaux acteurs de la migration de retour saisis par l'enquête est de 64 ans. Environ 87,7% des migrants de retour sont âgés de 50 ans et plus (72,5% de 60 ans et plus et 15,2% de 50-59 ans). Il faut signaler, cependant, une proportion significative de migrants de retour âgés de 40-49 ans (6,8%). Enfin, 5,5% seulement des migrants de retour ont moins de 40 ans.

Les mêmes tendances de vieillesse de la structure par âge des migrants de retour sont observées dans les deux régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa, avec cependant, un net rajeunissement relatif dans la première région. L'âge moyen des migrants de retour est de 60 ans contre 68 ans respectivement pour les deux régions. Les migrants de retour âgés de 60 ans et plus représentent 61,3% contre 85,2% respectivement dans les deux régions, ceux âgés de 50-59 ans représentent 17,6% contre 12,5% alors que ceux de la tranche d'âge 40-49 ans représentent 11,8% contre seulement 1,2%. Cette différence est encore plus nette au niveau des jeunes de moins de 40 ans (9,2% contre 1,2%). Ce rajeunissement des migrants de retour dans la région du grand Casablanca par rapport à Souss-Massa-Draa s'explique par la différence dans l'ancienneté migratoire. En effet, la région de Souss-Massa-Draa est un ancien foyer d'émigration, tandis que Casablanca est un foyer d'émigration relativement récent. En plus, cette dernière région est un pôle d'attraction des migrants en provenance de toutes les autres régions du Maroc, et elle est supposée abriter, dans une large mesure, les migrants de retour les plus qualifiés et ceux qui sont aptes à investir (Tableau 8).

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Tableau 8: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le groupe d'âge par sexe et région

Groupe d'âge	Grand Casablanca			Souss-Massa-Drâa			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 30 ans	1,5	-	1,4	0,3	-	0,3	0,9	-	0,9
30 à 39 ans	7,3	23,1	7,8	0,9	-	0,9	4,2	20,7	4,6
40 à 49 ans	11,4	23,1	11,8	1,2	-	1,2	6,5	20,7	6,8
50 à 59 ans	17,7	15,4	17,6	12,5	-	12,5	15,2	13,8	15,2
60 ans et +	62,1	38,5	61,3	85,1	100,0	85,2	73,1	44,8	72,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

En considérant l'ensemble des personnes ayant été concernées par la migration dans les ménages des migrants enquêtés, la structure par âge et par sexe fait apparaître un certain rajeunissement et une féminisation prononcée par la présence de plus en plus des femmes et des jeunes enfants des deux sexes malgré la prédominance encore nette des hommes migrants âgés (Tableau 9). Ainsi, le sexe féminin se caractérise par une structure par âge relativement plus jeune, avec 37% ayant moins de 30 ans, contre 14,5% seulement pour le sexe masculin. Ce dernier, au contraire, a une proportion plus élevée de personnes âgées : les plus de 60 ans y représentent un peu plus de 60% contre un peu plus de 16% pour les femmes, ce qui pourrait être imputé à la tendance au vieillissement des hommes et au rajeunissement des femmes migrantes dans le cadre du regroupement familial. Les mêmes phénomènes de rajeunissement et de féminisation de la structure par âge et sexe apparaissent également au niveau des deux régions mais dans une moindre mesure pour la région de Souss-Massa-Draa surtout pour les hommes relativement à celle du Grand Casablanca.

Tableau 9: Structure par âge et sexe (en %) de l'ensemble des migrants de retour des ménages enquêtés (Tous les migrants), selon la région, 2003.

Groupe d'âges	Casablanca			Souss-Massa-Draa			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 30 ans	17,6	36,9	23,2	10,7	37,6	15,1	14,5	37,1	19,8
30 à 39 ans	9,0	13,1	10,2	4,0	6,4	4,4	6,7	11,2	7,8
40 à 49 ans	9,8	16,0	11,6	1,5	19,7	4,5	6,0	17,1	8,6
50 à 59 ans	14,0	17,5	15,0	11,0	21,0	12,7	12,6	18,5	14,0
60 ans et +	49,6	16,5	40,1	72,8	15,3	63,3	60,1	16,1	49,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Sachant que la population totale des ménages des migrants de retour enquêtés comprend à la fois des personnes ayant participé à l'acte migratoire et d'autres qui n'ont pas été touchées, il serait intéressant de comparer la structure par âge de ces deux populations pour dégager l'impact de la migration sur la structure par âge. Il n'est pas étonnant de constater que la population des migrants se caractérise par une structure nettement plus vieillie que celle de la population non migrante. Les moins de 30 ans représentent 19,8% dans la première population et 60,3% dans la seconde. Au sommet de la pyramide par contre, les proportions s'inversent : les plus de 60 ans constituent près de la moitié (49,7%) de la population migrante, contre 7,5% seulement dans la population non migrante (Tableau 10). La population immigrée de retour a donc une pyramide des âges gonflée à la base et au sommet et très mince au milieu, ce qui témoigne du retour de nombreux immigrés vers la fin de leur vie active pour s'installer en terre natale et de la présence de l'essentiel des actifs dans les pays d'accueil.

Tableau 10: Répartition selon l'âge (%) des migrants et des non migrants de la population des ménages enquêtés

Groupe d'âges	Migrant	Non migrant	Total
Moins de 30 ans	19,8	60,3	49,4
30 à 39 ans	7,8	17,2	14,6
40 à 49 ans	8,6	8,6	8,6
50 à 59 ans	14,0	6,5	8,5
60 ans et +	49,7	7,5	18,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

L'examen par tranches d'âges à l'intérieur des ménages enquêtés, entre membres réinstallés et membres non migrants montre que la proportion des premiers demeure nettement inférieure au niveau des tranches d'âges jeunes (avant 49 ans). A titre indicatif, elle constitue 10,8% contre 89,2% au niveau des moins de 30 ans. Elle ne dépasse pas 44,5% jusqu'à l'âge de 59 ans, mais devient prépondérante à partir de 60 ans pour représenter un peu plus des deux tiers (71%) contre 29% pour les membres non migrants au niveau de cette tranche d'âge (Tableau 11).

Tableau 11: Répartition (%) selon le statut migratoire de la population des ménages enquêtés par groupe d'âge

Groupe d'âges	Migrant	Non migrant	Total
Moins de 30 ans	10,8	89,2	100,0
30 à 39 ans	14,3	85,7	100,0
40 à 49 ans	27,0	73,0	100,0
50 à 59 ans	44,5	55,5	100,0
60 ans et +	71,0	29,0	100,0
Total	27,0	73,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.4- Lien de parenté avec le chef du ménage

L'étude du lien de parenté des migrants de retour en tant que principaux acteurs de la migration avec le chef du ménage nous renseigne sur le degré de cohabitation avec leurs ascendants ou descendants ou tout simplement permet de voir dans quelle mesure ces personnes sont à la tête de leur propre ménage (Tableau 12). Ainsi, parmi les 1467 migrants de retour enquêtés, la quasi-totalité, soit 97,4% sont à la tête de leur ménage, 1,6% sont des enfants du chef du ménage, 0,5% sont des épouses des chefs de ménage et le reste, soit 0,5% se compose de toutes les autres catégories de lien de parenté. Il faut noter aussi que la proportion des migrants de retour chefs de ménage croît au fur et à mesure que l'âge augmente.

Tableau 12: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le lien de parenté avec le chef de ménage par groupe d'âge

Groupe d'âge	Chef du ménage (CM)	Epouse du CM	Fils ou fille	Petit(e) fils ou fille	Père ou mère	Frère ou soeur	Beau fils ou belle filles	Autre parent	Total
Moins de 30 ans	61,5	-	38,5	-	-	-	-	-	100,0
30 à 39 ans	71,6	6,0	17,9	1,5	-	1,5	1,5	-	100,0
40 à 49 ans	91,0	2,0	6,0	-	-	1,0	-	-	100,0
50 à 59 ans	100,0	-	-	-	-	-	-	-	100,0
60 ans et +	99,5	0,2	-	-	0,2	-	-	0,1	100,0
Total	97,4	0,5	1,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La répartition selon le lien de parenté avec le chef de ménage de l'ensemble des migrants de retour quant à elle fait ressortir des proportions assez significatives d'enfants et d'épouses de chefs de ménage traduisant le changement de la structure de la population migrante par rapport aux générations précédentes suite aux effets du regroupement familial, mais aussi du maintien d'une fécondité

plus élevée par rapport aux populations indigènes des pays d'accueil. En effet, 62,3% de l'ensemble des migrants de retour sont des chefs de ménage, 22,9% des enfants, et 12,8% des épouses de chefs de ménage. Les autres catégories de liens de parenté avec le chef de ménage sont négligeables. Les enfants du chef de ménage sont plus nombreux dans les tranches d'âges des moins de 30 ans (91%), 30-39 ans (47,5%), tandis que les plus grandes proportions des épouses se retrouvent dans la tranche d'âges de 40-49 ans (41,7%) suivie par celle de 50-59 ans (29,7%) et enfin 30-39 ans (20,1%).

Tableau 13: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants de retour des ménages enquêtés selon le lien de parenté avec le chef de ménage, 2003

Groupe d'âges	Chef du Ménage (CM)	Epouse du CM	Fils ou fille	Petit fils ou fille	Père ou mère	Frère ou soeur	Beau fils ou belle fille	Autre parent	Total
Moins de 30 ans	1,8	2,0	91,4	3,5	-	0,2	0,9	0,2	100,0
30 à 39 ans	27,4	20,1	47,5	1,1	-	2,2	1,1	0,6	100,0
40 à 49 ans	46,7	41,7	10,1	-	-	1,5	-	-	100,0
50 à 59 ans	68,7	29,7	1,2	-	-	0,3	-	-	100,0
60 ans et +	92,7	6,1	0,2	-	0,7	-	-	0,3	100,0
Total	62,3	12,8	22,9	0,8	0,3	0,4	0,3	0,2	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.5- Etat matrimonial des migrants de retour

II.5.1- Etat matrimonial avant la migration

L'état matrimonial avant la migration est une variable explicative importante qui permet de faire ressortir les charges familiales qu'assumaient les migrants au moment où ils ont quitté le pays vers l'étranger, données susceptibles d'influencer leur rétention à l'étranger. S'agissant pour la plupart de personnes encore jeunes, dans leur écrasante majorité âgées de moins de 35 ans comme on l'a vu précédemment, on s'attendait à ce que le statut matrimonial dominant soit celui du célibat. Au contraire, les données recueillies montrent qu'au moment de la migration la majeure partie des migrants étaient mariés (58,5%) et 40% étaient célibataires. La proportion des divorcés et des veufs ne dépassait pas les 1,6%.

Il serait intéressant d'analyser l'état matrimonial en fonction du lieu de naissance des migrants avant l'émigration. Il en ressort le même constat susmentionné pour les migrants nés en milieu rural. En revanche, la situation est inversée pour les candidats à l'émigration nés en milieu urbain. En effet, parmi les migrants nés en milieu rural, 63,6% étaient mariés avant leur émigration,

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

proportion bien plus élevée que celle des migrants natifs en milieu urbain et pour lesquels la proportion des mariés n'était que de 42,9%.

Autrement dit, le statut de marié concernait près des 2/3 des candidats à l'émigration contre un peu plus de 1/3 pour celui du célibat pour les originaires du milieu rural, et inversement, les célibataires l'emportent sur les mariés (54,5% contre 42,9%) chez les migrants originaires du milieu urbain. Partout, les états matrimoniaux de divorce et de veuvage étaient plutôt rares. Cela signifie que les générations de migrants anciens se composaient davantage de personnes mariées par rapport aux générations de migrants récents (Tableau 14). Ce constat s'explique à la fois par l'âge au mariage plus bas chez les anciens migrants d'origine rurale et par le fait que le mariage pouvait être un facteur d'incitation à la migration pour les migrants d'origine rurale plus que pour les autres.

Tableau 14: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial avant la migration par lieu de naissance

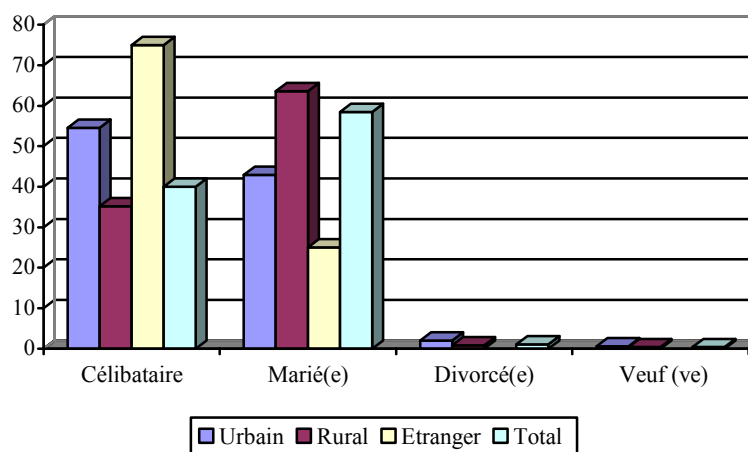
Lieu de naissance	Etat Matrimonial avant le premier départ				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Urbain	54,5	42,9	2,0	0,6	100,0
Rural	35,2	63,6	0,8	0,4	100,0
Etranger	75,0	25,0			100,0
Total	40,0	58,5	1,1	0,4	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Graphique 2 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial avant la migration et le lieu de naissance



Il importe également d'examiner l'évolution de l'état matrimonial des migrants réinstallés en fonction de l'âge avant l'émigration (Tableau 15). Il en ressort que les migrants de retour âgés de moins de 24 ans au départ vers l'étranger étaient en majorité célibataires, et à partir de 25 ans, ils deviennent majoritaires en tant que mariés. L'effet de l'âge explique donc l'augmentation considérable des proportions des mariés au détriment des célibataires.

Tableau 15: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial avant la migration par groupe d'âge

Age au départ	Etat Matrimonial avant le premier départ				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Moins de 15 ans	81,0	19,0			100,0
15-19	71,7	27,2	1,1		100,0
20-24	66,9	31,6	1,2	0,3	100,0
25-29	43,1	55,3	1,2	0,5	100,0
30-34	23,7	74,6	1,8		100,0
35-39	7,6	91,2		1,2	100,0
40-44	7,4	92,6			100,0
45-49	6,7	93,3			100,0
50 et +		81,8	9,1	9,1	100,0
Total	40,1	58,4	1,1	0,4	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.5.2- Etat matrimonial actuel: des migrants de retour rarement isolés

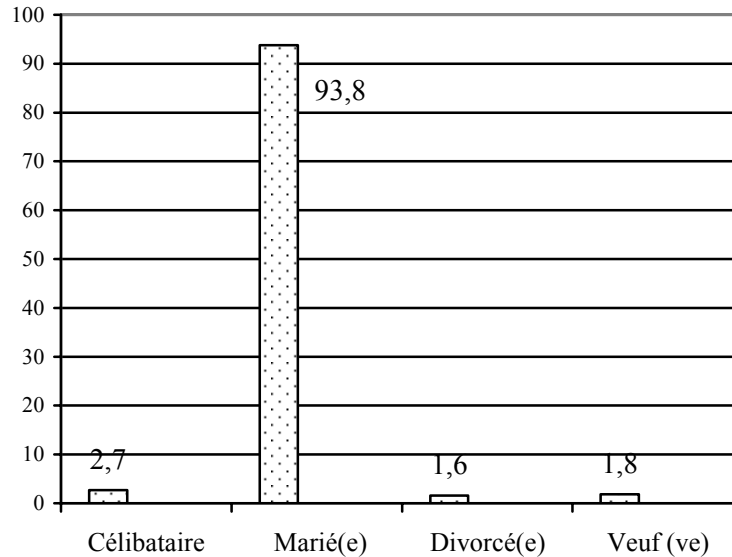
Les questions sur l'état matrimonial et sur le nombre d'enfants actuels posées aux migrants de retour lors de l'enquête permettent de se faire une idée sur leur cadre familial de vie, donnée qui peut influencer les modalités de leur réinsertion. S'agissant pour la plupart de personnes âgées de plus de 60 ans, dans leur écrasante majorité, il est normal que le statut matrimonial dominant soit celui du mariage. Selon les données recueillies, 93,8% des migrants de retour sont mariés (93,8%) au moment de l'enquête, 2,7% sont des célibataires, 1,8% sont des veufs et enfin, 1,6% sont des divorcés (Tableau 16). Ces données diffèrent selon les groupes d'âge. Les jeunes de moins de 30 ans constituent le groupe où la proportion des mariés est la moins importante (38,5%). La proportion des mariés croît avec l'âge pour atteindre plus de 96,6% dans la tranche d'âge des 60 ans et plus. Le célibat ne représente qu'une faible proportion parmi les migrants de retour qui dépassent 50 ans, il enregistre 0,4% seulement pour les 50-59 ans. Il est, en revanche, élevé chez les moins de 30 ans (61,5%).

Tableau 16: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial actuel par groupe d'âges

Groupe d'âges	Etat matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Moins de 30 ans	61,5	38,5		-	100,0
30 à 39 ans	25,4	65,7	9,0	-	100,0
40 à 49 ans	10,0	83,0	7,0	-	100,0
50 à 59 ans	0,4	96,9	1,8	0,9	100,0
60 ans et +	0,4	96,6	0,7	2,3	100,0
Total	2,7	93,8	1,6	1,8	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 3: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial actuel



Au cours des décennies 60 et 70, le constat a pu être établi que la migration constituait un facteur d'incitation au mariage, alors que pour les générations récemment émigrées, le mariage est de plus en plus. En considérant l'ensemble des migrants de retour âgés de 15 ans et plus, on constate que près de 80,3% sont mariés, 16,7% célibataires, le reste (3,1%) étant composé de veufs et de divorcés (Tableau 17). Des proportions pratiquement similaires sont à peu près observées dans la région de Souss-Massa-Draa. La région du Grand Casablanca enregistre une proportion nettement plus élevée de célibataires (25,9%) et une proportion moindre de mariés (69,6%). Cela signifie que les générations de migrants anciens se composent davantage de personnes mariées par rapport aux générations plus récentes parmi lesquelles l'âge au premier mariage est de plus en plus retardé à l'instar de ce qui se passe partout au Maroc où l'âge moyen au premier mariage a reculé entre 1960 et 1998, passant respectivement de 24 ans à 31,1 ans pour les hommes et de 17,5 ans à 27,1 ans pour les femmes. Toutefois, il est possible d'avancer que ce phénomène de recul de l'âge au mariage se trouve un peu plus accentué parmi les migrants récents qui appartiennent pour la plupart à des ménages pauvres n'ayant pas souvent les moyens de marier leurs enfants. En outre, les migrants récents préfèrent migrer en tant que célibataires, sans avoir à gérer en même temps la migration de l'épouse avec ou sans enfants.

Tableau 17: Répartition (en %) de l'ensemble des migrants de retour âgés de 15 ans et plus des ménages enquêtés selon l'état matrimonial et la région, 2003

Groupe d'âges	Etat matrimonial				Total
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	
Ensemble					
15 à 29 ans	87,6	12,1	0,3	-	100,0
30 à 39 ans	33,5	59,8	6,1	0,6	100,0
40 à 49 ans	9,0	86,9	4,0	-	100,0
50 à 59 ans	0,3	97,5	1,5	0,6	100,0
60 ans et +	0,4	96,2	0,6	2,7	100,0
Total	16,7	80,3	1,5	1,6	100,0
Région du Grand Casablanca					
15 à 29 ans	92,6	7,1	0,3	-	100,0
30 à 39 ans	29,2	62,8	7,3	0,7	100,0
40 à 49 ans	9,6	85,3	5,1	-	100,0
50 à 59 ans	0,5	96,0	2,5	1,0	100,0
60 ans et +	0,7	93,1	1,1	5,0	100,0
Total	25,9	69,6	2,2	2,2	100,0
Région de Souss-Massa-Draa					
15 à 29 ans	88,9	11,1	-	-	100,0
30 à 39 ans	47,6	50,0	2,4	-	100,0
40 à 49 ans	7,0	93,0	-	-	100,0
50 à 59 ans	-	100,0	-	-	100,0
60 ans et +	0,2	99,0	0,2	0,7	100,0
Total	15,9	83,4	0,2	0,4	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa, CERED – 2003.

II.5.3- les mariages mixtes chez les migrants de retour

La mixité des mariages qui fait partie de la réalité de la situation migratoire ne semble pas concerner les migrants de retour marocains. En effet, les données disponibles sur la mixité du mariage appréciées à travers la nationalité du conjoint montrent que la quasi totalité des migrants de retour soit 96,4% sont mariées avec des personnes de nationalité marocaine. Seuls 3,6% d'entre eux sont mariés à des personnes d'une autre nationalité dont 2,5% de nationalité d'un pays européen, 0,9% de nationalité algérienne ou tunisienne et 0,2% d'une nationalité autre. Les

migrants de retour d'origine urbaine sont plus nombreux dans ce cas que les migrants de retour d'origine rurale (Tableau 18).

Tableau 18: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) mariés pendant leur séjour à l'étranger selon la nationalité du conjoint par lieu de résidence avant le premier départ

Nationalité du Conjoint	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Marocaine	94,9	98,2	96,4
Maghrébine	0,7	1,2	0,9
Européenne	4,1	0,7	2,5
Autre	0,3		0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.5.4- l'accompagnement du conjoint à l'étranger et les motivations

69,6% des migrants de retour enquêtés ont vécu la situation de migration seuls, en l'absence du conjoint resté au pays, pourcentage nettement supérieur à celui de ceux qui ont fini par faire venir le conjoint qui est de l'ordre de 25,9%. Il faut souligner que 4,6% des migrants de retour avaient un conjoint qui vivait déjà à l'étranger. Les comportements des générations de migrants qui ont émigré récemment sont différents puisqu'ils ont tendance lorsqu'ils sont mariés à partir avec leur conjoint, en comparaison avec les générations anciennes.

Les migrants de retour qui résidaient en milieu urbain avant le départ sont globalement plus nombreux à avoir fait venir leur conjoint à l'étranger que ceux issus du monde rural, respectivement 37% et 14%, que le conjoint soit né au Maroc. Ces écarts sont également vrais lorsque le conjoint vivait déjà à l'étranger (6,8% des urbains contre 2% des ruraux). Ces résultats permettent de constater que, d'une façon générale, les migrants de retour originaires du milieu rural qui ont émigré seuls ont eu tendance plus que les migrants de retour originaires du milieu urbain à ne pas faire venir leur conjoint (84,5% contre 56,6% respectivement).

Tableau 19: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'accompagnement du conjoint à l'étranger par lieu de résidence avant le premier départ

Lors de votre séjour à l'étranger aviez-vous...?	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Laissé votre conjoint derrière vous	56,6	84,5	69,6
Fait venir votre conjoint après quelques temps	36,6	13,5	25,9
Votre conjoint vivait déjà à l'étranger	6,8	2,0	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Plusieurs arguments sont avancés par les migrants pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas fait venir leur famille à l'étranger. Pour 31,5% d'entre eux, le conjoint devait rester pour s'occuper des enfants et des parents, 24,4% se réfèrent au mode de vie et à la conception de l'éducation du pays d'accueil qu'ils jugent inadaptés pour leurs enfants. 19,6% arguent du fait qu'ils ne peuvent supporter matériellement la vie en famille en pays d'immigration et 13% pensent que les conditions de vie en occident ne sont pas convenables pour leur famille. Ces motivations diffèrent peu selon le milieu de résidence avant le départ (Tableau 20).

Tableau 20: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la raison pour laquelle ils ont laissé leur conjoint au Maroc par lieu de résidence avant le premier départ

Raison d'avoir laissé le conjoint au Maroc	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Trop coûteux d'amener le conjoint avec moi	19,2	19,9	19,6
Épargner davantage en partant seul	1,0	0,4	0,7
Conjoint s'occupe des biens familiaux au Maroc	4,3	1,9	3,0
Rester pour s'occuper des enfants et des parents	27,3	34,7	31,5
Les conditions de vie n'étaient pas convenables à l'étranger	13,9	12,3	13,0
Le milieu social n'était pas convenable pour l'éducation des enfants	23,7	25,0	24,4
Autre	10,6	5,8	7,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Trois raisons prédominent dans les explications données par les migrants de retour qui ont fait venir leur famille. Par ordre d'importance, la première est relative à la difficulté affective de vivre séparés (47,6%). La seconde raison

importante invoquée par 18,3% d'entre eux est qu'ils avaient besoin du conjoint pour s'occuper de la maison. La troisième considère que cela est mieux pour les enfants (17,6%) (Tableau 21).

Tableau 21: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la raison de faire venir leurs conjoints à l'étranger par lieu de résidence avant le premier départ

Raison pour laquelle vous aviez fait venir votre conjoint à l'étranger	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Trop coûteux d'entretenir deux foyers	5,9	2,4	5,0
Autrement le couple aurait risqué de se défaire	7,4	4,9	6,8
Trop difficile sur le plan affectif de vivre séparés	47,7	47,6	47,6
C'était mieux pour les enfants	18,4	14,6	17,5
Pour s'occuper de la maison	17,2	22,0	18,3
Possibilité d'améliorer le revenu du ménage	2,3	3,7	2,7
Autre	1,2	4,9	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.5.5- Retour des conjoints des migrants de retour au Maroc

L'ancrage familial est la première raison invoquée par les migrants pour expliquer leur appréhension à quitter définitivement leur pays d'immigration. En effet, les enfants qui ont grandi et qui ont été scolarisés dans le pays d'accueil, dans leur grande majorité, ne sont plus prêts à rentrer au Maroc. Un certain nombre d'épouses expriment aussi le désir de rester dans le pays d'installation. Si le besoin affectif de rester proche des enfants est la raison invoquée en premier lieu, elle cache souvent leur réticence à retrouver un cadre social où elles devront renoncer aux libertés qu'elles ont pu acquérir dans leur pays d'immigration. Le projet de retour, quand il devient effectif, mène parfois jusqu'au divorce et à l'éclatement de la famille. Dans le cadre de l'enquête des questions ont été posées sur le retour ou non du conjoint, sur le consentement du migrant et sur les raisons motivant le non retour du conjoint.

Les données sur le retour des conjoints des migrants de retour (Tableau 22) permettent de constater que 72% n'ont pas eu de conjoint à l'étranger. Sur les 28% dont les conjoints vivaient à l'étranger, 21% affirment que leur conjoint est également rentré. La proportion de conjoints qui ne sont pas retournés au Maroc est évaluée à 6,6%. Selon le milieu de résidence, les urbains qui étaient plus nombreux que les ruraux à avoir fait venir leur famille vivre avec eux, sont aussi les plus touchés par le non retour des conjoints (8,1% contre 2% respectivement).

Pour les 35,8% de l'ensemble de ceux qui sont dans cette situation, la décision du non retour s'est faite en l'absence du consentement du migrant de retour (Tableau 23).

Tableau 22: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la rentrée ou non du conjoint au Maroc par milieu de résidence actuelle

Votre conjoint est-il rentré au Maroc	Milieu de résidence actuel		
	Urbain	Rural	Total
Oui	26,0	5,8	21,2
Je n'ai pas eu de conjoint à l'étranger	66,0	92,2	72,2
Non	8,1	2,0	6,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Tableau 23: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) dont le conjoint n'est pas rentré au Maroc selon leur consentement par milieu de résidence actuelle

Consentement du migrant quant au non retour du conjoint	Milieu de résidence actuel		
	Urbain	Rural	Total
Oui	64,0	66,7	64,2
Non	36,0	33,3	35,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Les justifications évoquées par les migrants de retour dont les conjoints ne sont pas retournés au Maroc montrent un certain attachement au pays d'accueil puisque la grande proportion invoque le refus de rentrer dans 35% des cas. Le non retour des conjoints pour raison de « scolarisation des enfants » vient en second lieu avec 18%. Le « travail du conjoint » se place en troisième position avec 12,8% des cas. Il y a lieu aussi de souligner l'importance des « autres raisons » qui concernent 34% des migrants de retour (Tableau 24). Ceci tient aux conditions économiques, sociales, culturelles et sanitaires difficiles et défavorables au Maroc, auxquelles viennent s'ajouter toutes celles qui retiennent les migrants dans les pays d'accueil. Ce qui rend difficile la décision du retour.

Tableau 24: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la raison de non retour du conjoint par milieu de résidence actuelle

Raison de non retour du conjoint	Milieu de résidence actuel		
	Urbain	Rural	Total
Travail du conjoint	13,8		12,8
Scolarisation des enfants	16,1	42,9	18,1
Refus de rentrer	36,8	14,3	35,1
Autre	33,3	42,9	34,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.6- Nombre total d'enfants des migrants de retour

II.6.1- Nombre total d'enfants avant la migration

De nos jours, les migrants récents ont tendance à retarder leur mariage et à reporter et/ou réduire leur fécondité. Tout se passe comme si le projet migratoire entraîne un ajournement du projet matrimonial et un changement du comportement démographique. Selon l'enquête sur les facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux de 2000, il y a une certaine ressemblance entre les migrants actuels et les migrants de retour, en ce qui concerne le nombre d'enfants qu'ils avaient eus juste avant leur dernière migration, bien que ceux qui n'avaient pas d'enfants du tout étaient relativement plus nombreux parmi le premier groupe de migrants que parmi le second (28% contre 22%). Qu'en est-il dans le cas des migrants de retour enquêtés?

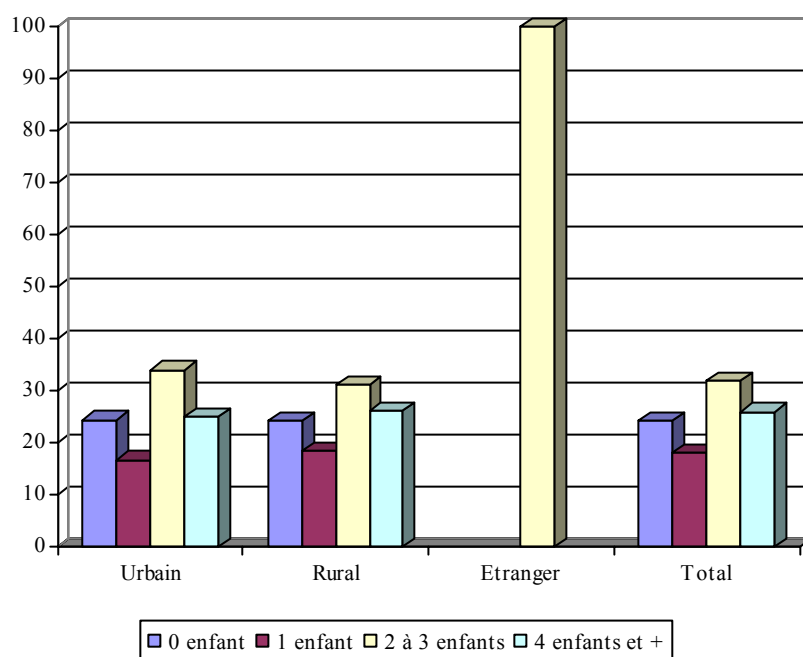
La grande majorité des migrants de retour mariés, veufs ou divorcés enquêtés, avaient au moins un enfant avant l'émigration, soit 75,7%. Les migrants ayant eu des enfants avant l'émigration, ont dans leur grande majorité 2 à 3 enfants, aussi bien pour les originaires du milieu urbain que pour ceux du milieu rural avec une proportion sensiblement égale, soit respectivement, 34% et 31%. Les migrants ayant 4 enfants et plus viennent en seconde position quel que soit l'origine des migrants. Les migrants sans enfants avant l'émigration se situent en troisième position avec une proportion identique selon l'origine urbaine ou rurale d'environ 24%. Ce qu'on peut retenir c'est que les différences de fécondité entre les migrants d'origine rurale et ceux d'origine urbaine semblent être très négligeables au moment du départ vers l'étranger (Tableau 25 et Graphique 4).

Tableau 25: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le nombre total d'enfants avant la migration par lieu de naissance

Nombre total d'enfants Avant la migration	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Aucun	24,4	24,3		24,3
1 enfant	16,7	18,3		18,0
2 à 3 enfants	34,0	31,1	100,0	31,8
4 enfants et +	25,0	26,2		25,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 4 : Répartition (%) des migrants de retour selon le nombre total d'enfants avant la migration et le lieu de naissance



Selon le lieu de résidence avant l'émigration, le même constat pourrait être fait pour le milieu urbain et au niveau global, tandis que pour les migrants qui résidaient en milieu rural avant la migration, c'est la catégorie des sans enfants qui se place, curieusement, en deuxième position avec 28, 9%. Les migrants sans

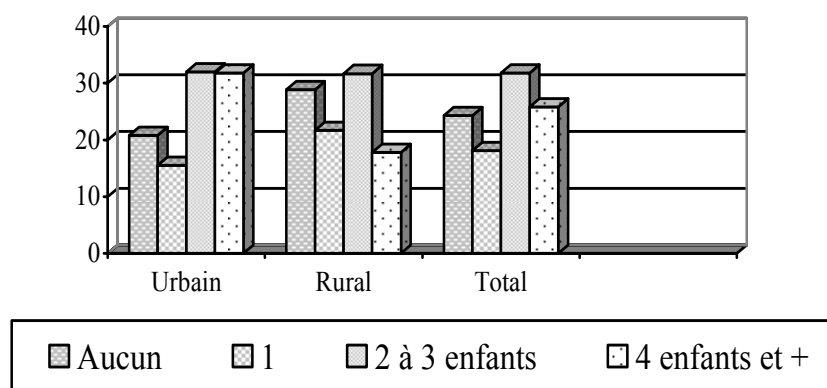
enfants sont ainsi plus nombreux en milieu rural (28,9%) qu'en milieu urbain (20,8%) avant le départ vers l'étranger (Tableau 26, Graphique 5).

Tableau 26: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le nombre total d'enfants par lieu de résidence avant la migration

Nombre total d'enfants Avant la migration	Lieu de résidence avant la migration		
	Urbain	Rural	Total
Aucun	20,8	28,9	24,3
1	15,5	21,7	18,1
2 à 3 enfants	32,0	31,7	31,8
4 enfants et +	31,8	17,8	25,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Graphique 5: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le nombre total d'enfants et le lieu de résidence avant la migration



II.6.2- Retour des enfants des migrants au Maroc

L'enquête a tenté d'obtenir des indications quant à la rentrée au Maroc ou non des enfants des migrants de retour. Globalement, près des trois quarts des migrants de retour soit 72,7% n'avaient pas d'enfants à l'étranger (65,7% en milieu urbain contre 95% en milieu rural). Parmi les 27,3% des migrants de retour ayant eu leurs enfants avec eux dans le pays d'accueil, 10,7% affirment que tous leurs

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

enfants sont rentrés au Maroc et 16,6% déclarent que leurs enfants ne sont pas tous retournés au Maroc (Tableau 27). On note une différence très significative selon le milieu de résidence. La proportion la plus élevée de migrants de retour dont les enfants ne sont pas retournés réside en milieu urbain (20,9%), soit un cas sur cinq contre seulement 2,9% en milieu rural.

Tableau 27: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon que les enfants sont rentrés ou non au Maroc par milieu de résidence actuelle

Vos enfants sont-ils tous rentrés au Maroc	Milieu de résidence actuel		
	Urbain	Rural	Total
Pas d'enfants à l'étranger	65,7	95,0	72,7
Oui, tous les enfants sont retournés au Maroc	13,5	2,0	10,7
Non	20,9	2,9	16,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La répartition des migrants de retour dont les enfants ne sont pas tous retournés au Maroc selon le nombre de garçons et de filles restés dans le pays d'accueil montre que la plupart, soit 72,5% ont laissé entre 1 et 3 garçons et un peu moins des deux tiers (63,6%) ont laissé entre 1 et 3 filles à l'étranger. 32% des migrants de retour ont 1 enfant (garçon ou fille) qui est resté à l'étranger, suivis par ceux qui ont deux enfants (24% pour les garçons et 19,7% pour les filles), et trois enfants (16,7% pour les garçons et 12,3% pour les filles). Enfin, viennent ensuite les migrants de retour ayant laissé quatre enfants à l'étranger avec 13,7% pour les garçons et 8,3% pour les filles (Tableau 28).

Tableau 28: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le nombre d'enfants restés à l'étranger par milieu de résidence actuelle et sexe

Nombre d'enfants restés à l'étranger	Garçons			Filles		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
0	6,7	12,5	6,9	21,0	22,2	21,1
1	32,4	12,5	31,8	31,1	44,4	31,6
2	24,0	25,0	24,0	20,1	11,1	19,7
3	16,0	37,5	16,7	12,3	11,1	12,3
4	13,8	12,5	13,7	8,7		8,3
5	4,0		3,9	3,7	11,1	3,9
6	1,8		1,7	2,7		2,6
7	0,9		0,9	0,5		0,4
9	0,4		0,4			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.7- Niveau d'instruction des migrants de retour

La présence d'immigrés scolarisés aux divers niveaux d'éducation ou de la formation professionnelle est une tendance récente, puisque dans le passé, la quasi-totalité d'entre eux était sans instruction ni formation. En effet, les migrants de retour sont en majorité analphabètes, puisque près des deux tiers (61,3%) sont sans niveau scolaire et 12,4% ont fréquenté juste le niveau préscolaire. Les personnes ayant acquis un niveau d'instruction primaire approchent de 12,2% et 10,6% environ ont un niveau d'instruction secondaire. La proportion des migrants de retour disposant d'un niveau d'instruction supérieur atteint seulement 3,3%.

Le niveau d'instruction varie selon l'âge. L'analphabétisme est élevé même parmi les migrants de retour âgés de moins de 30 ans (23%). Ceux âgés de 30-39 ans et de 40-49 ans se trouvent également dans cette situation, respectivement dans une proportion de 6% et 11%. Au delà, l'analphabétisme demeure très répandu. Dans le groupe des 60 ans et plus, l'analphabétisme est plus net puisque 75% d'entre eux sont dans ce cas. Les personnes alphabétisées parmi les migrants de retour ont acquis surtout les niveaux primaire et secondaire et se concentrent relativement beaucoup plus au niveau des générations des jeunes. Le faible pourcentage des personnes alphabétisées ou ayant un niveau scolaire primaire ou secondaire concerne surtout les générations de jeunes, alors que dans la tranche d'âge des 60 ans et plus, seuls 7% ont fréquenté l'école primaire, 2,6% l'enseignement secondaire et 0,3% le supérieur. Les générations plus jeunes demeurent, toutefois, plus instruites comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 29: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le niveau d'instruction par groupe d'âges

Groupe d'âge	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autre	Total
Moins de 30 ans	23,1		15,4	46,2	15,4		100,0
30 à 39 ans	6,0		13,4	56,7	23,9		100,0
40 à 49 ans	11,0	1,0	31,0	38,0	19,0		100,0
50 à 59 ans	38,3	9,0	28,4	20,7	3,6		100,0
60 ans et +	74,9	15,1	6,9	2,6	0,3	0,3	100,0
Total	61,3	12,4	12,2	10,6	3,3	0,2	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Si l'on considère l'ensemble des membres du ménage des migrants de retour ayant participé à la migration, on s'aperçoit que les proportions d'analphabètes diminuent au profit des niveaux d'instruction primaire (15,5%), secondaire (20%) et supérieure (7%) qui enregistrent une augmentation notable qui résulte de la

présence d'enfants immigrés dans le cadre du regroupement familial ou nés à l'étranger (Tableau 30).

Tableau 30 : Répartition (en %) de l'ensembles des migrants de retour des ménages enquêtés selon le niveau d'instruction, 2003

Groupe d'âges	Sans niveau	Précolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autre	Total
Moins de 30 ans	3,3	5,3	23,1	49,8	17,0	1,5	100,0
30 à 39 ans	7,3	1,1	16,2	52,0	22,9	0,6	100,0
40 à 49 ans	28,6	0,5	27,6	28,1	14,6	0,5	100,0
50 à 59 ans	45,7	6,8	27,3	17,4	2,8		100,0
60 ans et +	75,2	14,6	6,9	2,5	0,4	0,3	100,0
Total	47,5	9,4	15,5	20,1	7,0	0,5	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.7.1- Connaissance de la langue du pays d'accueil

La maîtrise de la langue demeure un outil fondamental pour l'intégration. Une bonne connaissance de cette dernière facilite, en particulier, l'insertion des migrants sur le marché du travail et, par conséquent, pourrait jouer un rôle important dans leur rétention dans le pays d'accueil. Dans le cadre de l'enquête, les migrants de retour ont été interrogés sur leur connaissance de la langue en distinguant trois situations :: (i) la "non connaissance du tout", de la langue (ii) la "parler seulement" et enfin, (iii) l'aptitude à la "lire et écrire". Les évaluations obtenues (Tableau 31) indiquent un isolement linguistique important des migrants de retour enquêtés, puisque près de 27% ne connaissent pas la langue du pays d'accueil, 53,5% arrivent à parler cette langue et seulement 19,8% savent la lire et l'écrire. Il convient de remarquer que les migrants issus du milieu urbain manifestent davantage d'aptitude que leurs homologues ruraux à lire et écrire la langue du pays d'accueil.

Tableau 31 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la connaissance de la langue du pays d'accueil par lieu de résidence avant le premier départ

Connaissez-vous la langue du pays d'accueil	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Non	17,4	38,4	26,7
Parler seulement	52,5	54,7	53,5
Lire et écrire	30,1	6,9	19,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.8- Périodes d'émigration

L'analyse des périodes d'émigration des migrants réinstallés (Tableau 32) permet de confirmer que la décennie 1960 fût une période charnière dans l'histoire de la migration marocaine principalement à destination de l'Europe, comme en témoigne la proportion importante de migrants de retour qui étaient partis durant cette période un peu moins de la moitié (44%). Par la suite, au cours de la décennie 1970, le mouvement d'émigration a connu un net ralentissement suite aux mesures restrictives et au « renversement » des politiques migratoires des pays européens traditionnels d'immigration. Ainsi, 17,3% de la population enquêtée ont émigré durant cette période. Près de 14% étaient aussi partis dans les années 1980, avec le redéploiement de l'émigration vers d'autres pays européens du sud et le développement de l'émigration saisonnière et irrégulière.

Il faut noter aussi qu'environ un quart (25%) des migrants était parti au cours des périodes relativement anciennes dont environ 21% durant la décennie 1950 et une proportion très limitée, de l'ordre de 4% d'émigrés avant 1950.

Par milieu de résidence avant le premier départ, on constate que les immigrés d'origine rurale sont relativement plus nombreux et plus fréquents dans l'émigration ancienne des périodes d'avant 1960, alors que les urbains sont plus concernés par les périodes récentes à partir de 1971, et en particulier, à partir des années 1980.

Tableau 32: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la période d'émigration par lieu de résidence avant l'émigration

Périodes de départ	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Avant 1950	1,4	7,3	4,0
1950-1960	10,8	33,2	20,8
1961-1970	42,6	45,2	43,8
1971-1980	21,7	11,8	17,3
Depuis 1981	23,4	2,5	14,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

L'examen de l'émigration en fonction des périodes et de l'âge des migrants au départ permet de constater que les migrations les plus anciennes, en particulier, avant 1950, étaient surtout le fait des plus jeunes. Plus de 82% étaient partis à l'âge de moins de 30 ans. Le reste, soit près de 17,2% avait émigré à un âge plus

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

avancé, entre 30 et 40 ans. Ceci s'explique à l'époque par les contraintes de recrutement des contingents militaires et les besoins en main d'œuvre de l'économie française après les dégâts causés par le deuxième conflit mondial. Cette jeunesse des candidats à l'émigration continue à caractériser également la décennie 1950, avec cependant, une augmentation sensible de l'âge de ces candidats au fur et à mesure qu'on avance dans les périodes d'émigration. Les périodes les plus récentes sont marquées par une structure par âge plus équilibrée mais focalisée sur les tranches d'âge allant de 20 à 34 ans (Tableau 33).

Tableau 33: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'âge au premier départ par période de départ

Groupes d'âge au 1 ^{er} départ	Périodes de départ					Total
	Avant 1950	1950-1960	1961-1970	1971-1980	1981 et +	
Moins de 15 ans	6,9	1,7	1,3	0,4	2,4	1,6
15-19	31,0	7,4	4,9	4,9	5,4	6,5
20-24	22,4	28,1	20,5	20,3	26,8	23,1
25-29	22,4	34,8	30,9	23,6	24,9	29,2
30-34	13,8	16,1	23,1	20,3	17,6	20,0
35-39	3,4	7,4	12,9	18,3	10,2	11,9
40-44	-	2,3	4,9	7,7	5,4	4,7
45-49	-	1,7	1,3	4,1	3,9	2,2
50 et +	-	0,7	0,2	0,4	3,4	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.9- Causes de départ

Les causes d'émigration avancées par les migrants de retour sont principalement d'ordre économique (94,3%). Elles sont en second lieu, mais très loin derrière, d'ordre familial (2,5%). Les raisons d'études arrivent en troisième position (1,8%). D'autres causes diverses concernent 1,4%. En outre, parmi les causes économiques de l'émigration la recherche du travail concerne près de 83% des cas suivie par l'amélioration des conditions de travail (11,6%). A ces deux niveaux, il ressort une certaine similitude dans les motivations des migrants d'origines urbaine et rurale. Cependant, les natifs de l'urbain enregistrent des proportions plus importantes pour ce qui est des raisons d'études et des raisons familiales, soit respectivement 5,7% et 5,4% (Tableau 34).

Tableau 34: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon les causes de la migration par lieu de naissance

Raison principale du 1er départ	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Raison familiale (Mutation, mariage, regroupement)	5,4	1,5	20,0	2,5
Recherche du travail	73,5	85,9	40,0	82,7
Amélioration des conditions du travail	12,8	11,3		11,6
Etudes / Formation	5,7	0,5	20,0	1,8
Autre	2,6	0,9	20,0	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.10- Connaissances à l'étranger avant la migration

La répartition des migrants de retour selon l'existence de connaissances à l'étranger avant le départ permet de constater que la majorité avait émigré sans avoir de connaissances à l'étranger, soit 68,9% contre 31,1% qui avaient bénéficié de soutien de réseaux familiaux ou d'amitié de personnes déjà installées à l'étranger.

Selon la nature du lien existant entre les migrants et les personnes qu'ils connaissaient à l'étranger, on relève qu'il s'agit essentiellement de membres de la famille dans 17,2% des cas de figure suivis par les amis dans une proportion de 9,9% et enfin, les autres connaissances avec 4% des cas (Tableau 35). Les migrants de retour, partis anciennement et qui étaient souvent analphabètes n'étaient donc pas capables d'obtenir des informations sur le pays de destination, en comparaison avec les migrants actuels plus instruits et mieux informés.

De même, on remarque que les migrants d'origine urbaine bénéficient relativement plus de ces réseaux de connaissances (famille, amis, autres connaissances) que les natifs en milieu rural. Ces réseaux ont été évoqués respectivement dans 34,8% pour les premiers et 29,7% pour les seconds.

Tableau 35: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'existence des connaissances à l'étranger avant le départ par lieu de naissance

Connaissances à l'étranger	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Des membres de votre famille	21,0	15,8	50,0	17,2
Des amis	9,8	9,9	25,0	9,9
Autres connaissances	4,0	4,0		4,0
Personne	65,1	70,3	25,0	68,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

L'examen de l'évolution selon les périodes de départ (Tableau 36) permet de relever une tendance ascendante de l'existence des connaissances à l'étranger avant le départ malgré quelques petites fluctuations. A titre indicatif, la proportion des migrants de retour n'ayant pas de point d'attache à l'étranger est passée de 74,1% pour la période d'avant 1950 à 55,4% pour les migrants partis après 1981.

Tableau 36: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'existence des connaissances à l'étranger avant le départ par période de départ

Connaissances à l'étranger	Périodes de départ					Total
	Avant 1950	1950-1960	1961-1970	1971-1980	1981 et +	
Des membres de votre famille	17,2	14,6	14,2	19,6	26,5	17,2
Des amis	8,6	10,8	9,0	9,8	12,3	9,9
Autres connaissances	-	7,1	3,4	1,2	5,9	4,0
Personne	74,1	67,5	73,4	69,4	55,4	68,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.11- L'aide et l'assistance reçue de la part des connaissances à l'étranger

L'aide reçue par les migrants de la part des personnes qu'ils connaissaient et qui se trouvaient déjà dans le pays de destination est précieuse. Elle concerne l'accueil et l'hébergement dans le logement à l'arrivée du nouveau venu dans 78% des cas. L'assistance pour l'obtention du travail vient très loin en seconde position avec 10,7%. Les migrants ayant bénéficié d'une aide financière étaient plutôt rares puisque le prêt d'argent s'est avéré très négligeable (0,2%). Cependant, une proportion significative (10,7%) n'avait reçu aucune assistance de la part de leurs connaissances à l'étranger (Tableau 37).

Tableau 37: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) ayant des connaissances à l'étranger avant le départ selon l'aide reçue de la part de ces connaissances à l'étranger par période de départ

Genre d'aide reçue de la part des connaissances à l'étranger	Périodes de départ					Total
	Avant 1950	1950-1960	1961-1970	1971-1980	1981 et +	
Hébergement à votre arrivée à l'étranger	85,7	84,0	70,7	78,6	84,1	78,1
Aide au travail	7,1	6,4	13,4	11,4	10,2	10,7
Prêt ou don d'argent	-	-	0,6	-	-	0,2
Aucune aide	7,1	9,6	14,6	10,0	5,7	10,7
Autre	-	-	0,6	-	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.12- Pays d'accueil des migrants de retour

L'examen de la répartition des migrants de retour observés dans l'enquête selon le pays de destination fait ressortir que près de 89,3% ont vécu en Europe occidentale contre 7,2% dans les pays arabes et 3,5% dans d'autres pays. Pour ceux ayant séjourné en Europe, la majorité des migrants de retour se concentre en France (73%), pays traditionnel d'accueil. L'Italie, pays d'immigration récente pour les migrants marocains est choisie par 7,1% des migrants, suivie par la Hollande (4%), la Belgique (3,7%). L'Allemagne et l'Espagne n'avaient accueilli qu'une très faible part, soit 1,2% et 0,4% respectivement (Tableau 38).

Selon le milieu de résidence avant le départ, la France, pays d'immigration traditionnelle a exercé une grande attraction sur les migrants partis des campagnes (88% pour le rural contre 61% pour l'urbain). En revanche, l'Italie ainsi que les pays arabes semblent accueillir des migrants partis essentiellement des villes (11,2% en milieu urbain contre 2% en milieu rural et 12,1% contre 1,1% respectivement). Pour les autres pays, les différences sont négligeables.

Les migrants de retour de la région de Souss-Massa-Draa avaient séjourné presque exclusivement en France avec 89,2% (84,3% d'origine urbaine contre 90,4% d'origine rurale). La Belgique se place en seconde position, très loin derrière avec 3,6% (4,5% pour les urbains contre 3,4% pour les ruraux). La proximité de ces deux pays avec la Hollande fait que ce dernier pays constitue la troisième destination des migrants de retour issus de la région de Souss-Massa-Draa avec une proportion de 3,1%. Les autres pays de destination accueillent une très faible proportion qui n'atteint nulle part 1%.

Les migrants de retour de la région du Grand Casablanca se sont dirigés également en grand nombre vers la France (59%), mais dans une proportion moindre que ceux de la région de Sous-Massa-Draa. L'Italie, les pays arabes, la Hollande et la Belgique arrivent successivement après par ordre d'importance avec des proportions respectives de 12,9%, 12,6%, 4,8%, et 3,9%. L'Espagne, pays d'immigration récente arrive en dernier lieu avec une proportion très faible de 0,8%.

Tableau 38: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le pays d'accueil par milieu de résidence avant le départ et région d'enquête

Milieu de résidence avant le départ	France	Espagne	Belgique	Hollande	Italie	Allemagne	Pays arabes	Autres pays	Total
Ensemble									
Urbain	61,0	0,7	3,6	4,7	11,2	1,6	12,1	5,0	100,0
Rural	87,7	-	3,9	3,1	2,0	0,6	1,1	1,6	100,0
Total	72,9	0,4	3,7	4,0	7,1	1,2	7,2	3,5	100,0
Région de Souss-Massa-Draa									
Urbain	84,3	-	4,5	3,7	2,2	1,5	1,5	2,2	100,0
Rural	90,4	-	3,4	3,0		0,6	0,7	1,9	100,0
Total	89,2	-	3,6	3,1	0,4	0,7	0,9	1,9	100,0
Région du Grand Casablanca									
Urbain	56,3	0,9	3,4	4,9	13,0	1,6	14,2	5,5	100,0
Rural	74,1	-	6,5	3,7	12,0	0,9	2,8	-	100,0
Total	58,8	0,8	3,9	4,8	12,9	1,5	12,6	4,8	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa, CERED – 2003.

L'analyse de la répartition des migrants de retour selon le pays d'accueil et les périodes de départ laisse apparaître la prédominance de la France comme premier pays d'accueil dans le choix des émigrants marocains, particulièrement, pour les périodes d'émigration ancienne, mais elle a perdu l'exclusivité au profit de nouveaux pays d'immigration comme l'Italie, les pays arabes, et les autres pays qui avaient commencé à drainer les migrants marocains en grand nombre à partir de la décennie 1980 (Tableau 39).

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Tableau 39: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le pays d'accueil par période de départ et région d'enquête

Périodes de départ	Pays d'accueil								Total
	France	Espagne	Belgique	Hollande	Italie	Allemagne	Pays arabes	Autres pays	
Ensemble									
Avant 1950	83,3	-	3,3	3,3	-	-	5,0	5,0	100,0
1950-1960	91,2	0,6	2,3	1,0	-	0,6	1,0	3,2	100,0
1961-1970	79,0	0,3	6,5	6,1	2,6	1,1	1,6	2,8	100,0
1971-1980	70,2	-	-	3,6	9,1	1,6	12,7	2,8	100,0
1981 et +	18,5	1,0	2,0	2,4	30,7	2,0	27,3	16,1	100,0
Total	72,9	0,4	3,7	4,0	7,1	1,2	7,2	3,5	100,0
Région de Souss-Massa-Draa									
Avant 1950	82,2	-	4,4	2,2	-	-	4,4	6,7	100,0
1950-1960	93,1	-	1,7	-	-	0,9	-	4,3	100,0
1961-1970	84,2	-	5,7	6,0	-	-	-	4,1	100,0
1971-1980	89,6	-	-	1,3	-	3,9	1,3	3,9	100,0
1981 et +	47,4	-	-	-	15,8	-	15,8	21,1	100,0
Total	89,2	-	3,6	3,1	0,4	0,7	0,9	1,9	100,0
Région du Grand Casablanca									
Avant 1950	86,7	-	-	6,7	-	-	6,7	-	100,0
1950-1960	85,5	2,6	3,9	3,9	-	-	3,9	-	100,0
1961-1970	73,9	0,6	7,4	6,1	5,2	2,1	3,1	1,5	100,0
1971-1980	61,7	-	-	4,6	13,1	0,6	17,7	2,3	100,0
1981 et +	15,6	1,1	2,2	2,7	32,3	2,2	28,5	15,6	100,0
Total	58,8	0,8	3,9	4,8	12,9	1,5	12,6	4,8	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.13- Type d'activité des migrants de retour

II.13.1- Type d'activité avant migration

Les migrants réinstallés se caractérisaient avant le départ vers l'étranger par une part importante d'actifs occupés: près de 82%. 10% d'entre eux étaient des chômeurs et à peine 7,6% étaient des inactifs, essentiellement des étudiants à raison de 6%. La population active était donc de l'ordre de 92%. Selon le lieu de naissance, les migrants originaires du milieu urbain se distinguaient par une proportion relativement faible des actifs occupés (67,9%) par rapport à ceux d'origine rurale (86,6%) et par une proportion d'inactifs relativement plus élevée (20,5% contre 3,5% respectivement). Ces inactifs sont constitués essentiellement d'étudiants dans une proportion de 16,5% pour les migrants nés en milieu urbain.

La part des migrants qui étaient en situation de chômage au départ restait identique quel que soit le lieu de naissance (Tableau 40).

Tableau 40: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité avant la migration par lieu de naissance

Type d'activité avant le premier départ	Lieu de naissance			
	Urbain	Rural	Etranger	Total
Actif occupé	67,9	86,6	40,0	81,9
Chômeur	11,6	9,9	20,0	10,4
Étudiant	16,5	2,3	20,0	5,8
Femme au foyer	2,0	0,2		0,6
Enfant	1,7	0,5	20,0	0,8
Autre	0,3	0,5		0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Selon le lieu de résidence avant l'émigration, les niveaux d'activité demeuraient pratiquement élevés et identiques partout quel que soit le milieu de résidence. Par contre, les niveaux de chômage et d'inactivité font apparaître des différences assez significatives entre le milieu urbain et rural, dans la mesure où c'est le milieu rural qui enregistre la proportion des chômeurs relativement la plus élevée par rapport au milieu urbain d'une part (14,4% contre 6,9%), et la proportion la plus faible des inactifs d'autre part (3,4% contre 11,2%) (Tableau 41).

Tableau 41: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité par lieu de résidence avant le premier départ

Type d'activité avant le premier départ	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Actif occupé	81,8	82,3	82,0
Chômeur	6,9	14,4	10,3
Étudiant	8,7	2,2	5,8
Femme au foyer	1,0	0,2	0,6
Enfant	0,9	0,8	0,8
Autre	0,6	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.13.2- Type d'activité actuelle des migrants de retour

Les données collectées sur le type d'activité actuel des migrants réinstallés au Maroc montrent que la majorité d'entre eux sont des retraités ou propriétaires. La proportion des inactifs est d'environ 70,6% dont 66,6% sont des retraités ou propriétaires. Les actifs parmi eux, malgré le fait qu'ils ne dépassent pas la proportion de 30% (dont 23% sont des actifs occupés et 6,5% des chômeurs) représentent un fait révélateur. La vieillesse de ces migrants de retour et le fait d'être retraités ou préretraités n'empêchent pas une bonne partie d'entre eux de continuer à exercer une activité économique (Tableau 42).

En effet, alors que dans les sociétés occidentales, la retraite est souvent synonyme de cessation d'activité, pour les migrants réinstallés, elle représente une nouvelle période d'activité. Cette activité s'inscrit souvent dans une mobilité circulatoire. Deux facteurs prédominent dans l'explication de cette activité circulatoire qui succède à l'activité professionnelle. Le premier réside à la fois dans les nombreux obstacles d'ordre économique, social et culturel, auxquels se heurtent les migrants de retour définitif au Maroc, et aussi dans le besoin de maintenir parfois à tout prix, la forte cohésion familiale. En effet, en dehors du besoin économique d'assurer un revenu le plus longtemps possible, les migrants réinstallés au pays pour la retraite, s'ils veulent conforter l'image de leur réussite sociale, se doivent de monter une petite affaire ou posséder un bien à gérer.

Les migrants de retour réinstallés en milieu urbain sont plus actifs que leurs homologues ruraux (34,4% contre 13% respectivement), et par conséquent les plus touchés par le chômage (7,6% contre 2,8%). La proportion relativement basse du chômage des migrants ruraux s'explique au niveau méthodologique par la définition du concept du chômeur en milieu rural et par le fait que l'exode rural transfère la majeure partie des chômeurs des campagnes vers les villes.

Tableau 42: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité par milieu de résidence actuel

Milieu de résidence	Actif	Chômeur	Retraité ou propriétaire	Autre inactif	Total
Urbain	26,8	7,6	62,0	3,5	100,0
Rural	10,2	2,8	81,8	5,2	100,0
Total	23,0	6,5	66,6	4,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La répartition des migrants de retour selon le type d'activité et le lieu de résidence au retour révèle que les actifs sont relativement plus nombreux parmi ceux qui se sont réinstallés dans leur lieu de naissance (30,4%) suivis par ceux qui

résident dans la résidence au moment de l'enquête (30%) et enfin par ceux qui avaient opté pour la résidence dans un autre lieu urbain autre que le lieu de naissance ou de résidence avant le premier départ (29,7%).

Tableau 43: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité par lieu de résidence au retour

Lieu de résidence au retour	Type d'activité au retour				Total
	Actif occupé	Chômeur	Retraité ou propriétaire	Autre inactif	
Lieu de naissance	21,6	8,8	60,2	9,4	100,0
Lieu de résidence avant le premier départ	22,0	4,9	69,3	3,9	100,0
Résidence actuelle	23,3	6,7	67,4	2,6	100,0
Autre lieu urbain	27,0	2,7	56,8	13,5	100,0
Autre lieu rural	22,2	0,0	66,7	11,1	100,0
Total	23,0	6,5	66,6	4,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Les niveaux d'activité, de chômage et d'inactivité changent beaucoup selon l'âge. Il est normal de constater que les proportions d'actifs occupés et de chômeurs parmi les migrants de retour sont les plus élevées avant l'âge de 60 ans, oscillent entre 64,6% pour la tranche d'âge 50-59 ans et 94% pour la tranche d'âge 40-49 ans. De même, elles demeurent relativement importantes jusqu'à des âges avancés avec près de 11% dont 2,5% de chômeurs pour les 60 ans et plus (Tableau 44).

Tableau 44: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité par groupe d'âges

Groupe d'âge	Type d'activité				Total
	Actif occupé	Chômeur	Retraité ou propriétaire	Autre inactif	
Moins de 30 ans	50,0	25,0	16,7	8,3	100,0
30 à 39 ans	70,1	22,4		7,5	100,0
40 à 49 ans	72,0	22,0	4,0	2,0	100,0
50 à 59 ans	52,5	12,1	30,5	4,9	100,0
60 ans et +	8,5	2,5	85,3	3,7	100,0
Total	23,0	6,5	66,6	4,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Si on raisonne au niveau de la région (Tableau 45), on constate que les migrants de retour dans la région du Grand Casablanca sont plus nombreux à exercer une activité économique que ceux réinstallés dans la région de Souss-Massa-Draa. A Casablanca, 42,3% des migrants de retour avaient une occupation ou sont des chômeurs dans une proportion de 9,4% contre seulement 14,2% dans la région de Souss-Massa-Draa. Cette participation à l'activité des migrants de retour dans la région du Grand Casablanca résulte, d'une part du fait qu'il s'agit d'un foyer d'émigration relativement récent et d'autre part, de l'importance économique de Casablanca, c'est le plus grand pôle économique au Maroc et par conséquent, un pôle d'attraction des migrants de retour les plus qualifiés et les plus entreprenants en provenance de toutes les autres régions du Maroc.

Cette différence d'activité entre les deux régions apparaît également au niveau de la structure par âge. En effet, selon ce critère, on dénote une certaine jeunesse relative des migrants de retour en activité dans la région du Grand Casablanca. Dans cette région, les proportions d'actifs sont relativement plus importantes que dans la région de Souss –Massa-Draa à partir de la tranche d'âge 45-49 ans. En revanche, elles sont plus faibles dans les tranches d'âge jeunes. Tandis que les proportions de chômeurs y sont presque partout relativement plus élevées.

Tableau 45: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type d'activité par groupe d'âges et région

Groupe d'âges	Type d'activité			
	Actif occupé	Chômeur	Inactif	Total
Grand Casablanca				
15-19 ans	100,0			100
20-24 ans	50,0	50,0		100
25-29 ans	66,7	33,3		100
30-34 ans	66,7	20,8	12,5	100
35-39 ans	70,3	24,3	5,4	100
40-44 ans	68,2	22,7	9,1	100
45-49 ans	77,1	22,9		100
50-54 ans	69,2	14,1	16,7	100
55-59 ans	61,0	10,2	28,8	100
60 ans et +	10,7	3,8	85,5	100
Total	32,9	9,4	57,7	100
Souss –Massa-Draa				
20-24 ans			100	100
30-34 ans	100			100
35-39 ans	80	20		100
40-44 ans	80		20	100
45-49 ans	33,3	33,3	33,3	100
50-54 ans	29,6	14,8	55,6	100
55-59 ans	32,2	10,2	57,6	100
60 ans et +	6,7	1,5	91,8	100
Total	11,1	3,1	85,9	100

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.14- Branche d'activité des migrants de retour

II.14.1- Branche d'activité avant la migration

Les données recueillies sur le secteur d'activité des migrants de retour occupés à la veille de l'émigration montrent que la majorité des candidats à l'émigration, soit près de 39% travaillaient dans le secteur primaire principalement l'agriculture, mais aussi l'élevage, la forêt et la pêche. Vient en seconde position le secteur du bâtiment et travaux publics qui occupait 19,5% de l'ensemble des migrants de retour avant l'émigration. Le secteur de l'industrie et artisanat assurait de l'emploi à 15,6% suivi par celui du commerce qui occupait 11,7% et enfin, les services avec 7,3%. Les autres secteurs ne dépassaient pas les 3% (Tableau 46).

Force est de constater, cependant, que le secteur d'activité variait beaucoup selon le milieu de résidence, urbain et rural avant l'émigration. Les migrants de retour d'origine urbaine semblaient plus tournés vers le secteur du bâtiment et travaux publics (26,8%) qui constitue un débouché pour un grand nombre de personnes généralement sans qualification. Tout aussi important est le secteur de l'industrie et de l'artisanat (25%) où un grand nombre de personnes sont occupées puis le commerce (18%) et enfin, les services (11,4%). Les migrants ruraux quant à eux semblaient plus polarisés par l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche (75,9%). Le second secteur d'activité, qui vient très loin derrière, est celui du bâtiment et travaux publics, il emploie près de 10% des migrants ruraux.

Toutefois, si des différences notables existaient entre les milieux urbain et rural dans la structure de ces migrants selon leur secteur d'activité, des rapprochements existent entre les deux milieux dans certains secteurs comme celui des mines, de l'eau, de l'électricité et de l'énergie, du transport et communication et enfin, dans celui de "l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale" dont les proportions sont relativement proches entre les deux milieux.

Tableau 46: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la branche d'activité par lieu de résidence avant le premier départ

Branche d'activité avant le premier départ	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Agriculture, élevage, forêt et pêche	8,8	75,9	38,9
Mines	2,3	1,5	1,9
Industrie Artisanat	25,0	4,1	15,6
Eau, électricité, énergie	1,2		0,7
BTP	26,8	10,4	19,5
Commerce	18,0	3,9	11,7
Transport et communication	2,6	0,2	1,5
Services	11,4	2,2	7,3
Administration, éducation, santé et action sociale	3,9	1,7	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.15- Degré de qualification

II.15.1- Degré de qualification avant la migration: des migrants peu qualifiés

La plupart des migrants n'avaient pas de qualification professionnelle au moment de leur départ vers l'étranger en dehors de l'agriculture ou du bâtiment et

travaux publics. A leur émigration, 76,4% des migrants étaient des ouvriers sans qualification. 10,2% étaient des ouvriers spécialisés et 6,5% étaient des ouvriers qualifiés. Très peu d'entre eux étaient des techniciens (1,4%) et encore moins des techniciens spécialisés (Tableau 47).

La comparaison par milieu de résidence du degré de qualification dans la fonction exercée par les migrants avant leur départ à l'étranger laisse apparaître une légère amélioration en milieu urbain par rapport au milieu rural. En milieu urbain, la catégorie des sans qualification est relativement réduite, elle représente près de 18%, par rapport au milieu rural, malgré leur niveau encore important, et ce au profit des catégories des ouvriers spécialisés, qualifiés ou des techniciens qui semblent être en nombre relativement plus importants en milieu urbain.

Tableau 47: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le niveau de qualification de départ par lieu de résidence avant le premier départ

Niveau de qualification avant le premier départ	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Sans qualification	68,1	86,4	76,4
Ouvrier spécialisé	12,0	7,9	10,2
Ouvrier qualifié	9,7	2,7	6,5
Technicien	3,1	0,4	1,9
Technicien spécialisé	0,7	0,0	0,4
Autre	6,3	2,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.16- Situation dans la profession avant l'émigration

La répartition des candidats à l'émigration selon la situation dans la profession à la veille de leur départ à l'étranger révèle que la part des salariés est prépondérante avec 57,1%, suivis par les aides familiaux et les indépendants qui constituent 19,4% et 18,8% respectivement. Les employeurs ne représentent que 2,5%. Par milieu de résidence avant le départ, on tend à retrouver pour le milieu rural la structure qui prévalait pour l'ensemble des deux milieux, mais avec une proportion nettement moindre de salariés (37,8%) et une proportion importante d'aides familiaux (37%). Le milieu urbain, quant à lui, se distingue par une proportion relativement importante de salariés et la différence est presque du simple au double par rapport au milieu rural. En revanche, les aides familiaux n'y représentent que 5% de l'ensemble des émigrants (Tableau 48).

Tableau 48: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la situation dans la profession par lieu de résidence avant le premier départ

Situation dans la profession avant le premier départ	Lieu de résidence avant le premier départ		
	Urbain	Rural	Total
Employeur	2,1	3,0	2,5
Indépendant	17,0	21,1	18,8
Salarié	72,7	37,8	57,1
Aide familial	5,1	37,2	19,4
Apprenti	1,8	0,7	1,3
Autre	1,4	0,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.17- Conditions de logement des migrants de retour

Les conditions de logement des migrants de retour peuvent s'appréhender de différentes manières. D'une façon générale, on s'intéressera dans cette section au statut d'occupation du logement et aux caractéristiques de confort dont disposent les ménages dans le logement. Sur tous ces critères, la situation des migrants de retour est plus favorable que celle rencontrée par la moyenne de la population. Les raisons de cette situation favorable tiennent au fait que le logement est l'un des éléments qui confirme la réussite sociale du migrant de retour.

En effet, le statut de propriétaires de logement est quasi-total et concerne plus de 9 ménages sur dix (92,7%), proportion nettement supérieure à la moyenne nationale observée lors du recensement de 2004 qui est de 65,1%. Les locataires viennent très loin derrière avec 3,6% des cas, suivis par le logement gratuit, généralement chez un membre de la famille avec 2,5%. Les autres statuts sont négligeables. Par milieu de résidence, le milieu rural enregistre une proportion relativement plus élevée de propriétaires de logement (98,6%) que le milieu urbain (90,8%). Les moyennes nationales d'après le recensement de 2004 sont respectivement de 85,1% et 52,2%. La migration explique encore une fois un meilleur accès à la propriété du logement, d'autant plus que la migration est ancienne en milieu rural (Tableau 49).

Tableau 49: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence actuel

Statut d'occupation du logement	Urbain	Rural	Total
Propriétaire	90,8	98,6	92,7
Accédant à la propriété	0,5	-	0,4
Locataire	4,7	0,3	3,6
Logé gratuitement	3,0	1,1	2,5
Logement de fonction	0,1	-	0,1
Autres	0,9	-	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Concernant les conditions de logement, l'enquête a saisi un certain nombre d'éléments de confort traduisant le degré d'équipement et de confort du logement. Il en ressort que les éléments de confort les plus remarquables sont par ordre d'importance, le téléphone dont disposent un peu plus de six ménages sur dix, la parabole (64%), le garage (53%) et enfin, la voiture dont disposent 44% des ménages, celle-ci demeure le signe d'aisance matérielle et de promotion sociale le plus significatif. Partout, les proportions enregistrées dépassent largement la moyenne nationale. A titre indicatif, selon le recensement de 2004, la proportion des ménages, au niveau national, disposant de téléphone ne dépasse pas 14,4% (22,3% en ville contre 2,1% à la campagne) et la proportion des ménages dont les logements sont dotés d'une parabole est de 33,8% (46,6% en milieu urbain et 14% en milieu rural). Les ménages des migrants de retour sont nettement mieux pourvus d'élément de confort en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 50 : Ménages (en %) des migrants de retour (PAM) disposant de certains éléments de confort dans le logement par milieu de résidence actuel

Éléments de confort	Urbain	Rural	Total
Cuisine	98,6	96,7	98,1
Eau potable	97,7	81,3	93,6
Electricité	97,2	74,7	91,6
Toilettes	99,6	97,0	99,0
Douche	79,7	41,0	70,0
Voiture	47,4	33,3	43,9
Garage	53,8	49,3	52,7
Climatiseur	12,8	6,1	11,1
Téléphone	74,0	43,8	66,5
Parabole	74,6	32,5	64,1
Ordinateur	11,4	1,4	8,9
Bonne	6,5	1,1	5,2
Concierge, gardien ou jardinier	3,8	1,1	3,1

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.18- L'intention de ré-émigrer chez les migrants de retour

Une question a été posée aux migrants de retour sur leur intention de migrer de nouveau à l'étranger. La réponse par l'affirmative concerne 18,4% de l'ensemble des migrants de retour contre 81,6% qui n'envisagent pas de ré-émigrer. Quand on examine l'intention de migrer de nouveau selon l'existence des enfants et/ou du conjoint à l'étranger on s'aperçoit que la proportion des migrants ayant l'intention de ré-émigrer est largement majoritaire dans le cas où il n'y a ni conjoint ni enfants à l'étranger avec 71,7%, suivi par ceux dont les enfants se trouvent seuls à l'étranger avec 13%, ensuite, ceux dont les conjoints et les enfants vivent à l'étranger. Les migrants de retour dont le conjoint vit seul à l'étranger se placent curieusement en dernière position avec 4% (Tableau 51).

Tableau 51: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'intention de ré-émigrer de nouveau et l'existence du conjoint et des enfants à l'étranger

Pensez-vous ré-émigrer de nouveau		Conjoint vit seul à l'étranger	Conjoint + enfants à l'étranger	Enfants seuls à l'étranger	Ni conjoint ni enfants ne sont à l'étranger	Total
Oui	% ligne	4,5	10,9	13,0	71,7	100,0
	% colonne	68,8	37,0	21,3	16,0	18,4
Non	% ligne	0,5	4,2	10,7	84,6	100,0
	% colonne	31,2	63,0	78,7	84,0	81,6
Total	% ligne	1,2	5,4	11,1	82,2	100,0
	% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Conclusion

L'étude menée ici sur la base de l'enquête sur la réinsertion des migrants de retour réalisée en 2003 a permis de faire un certain nombre de constats sur le profil démographique et socio-économique des migrants de retour au Maroc.

Concernant le lieu de naissance des migrants de retour, on a constaté une prédominance des natifs du rural étant donné l'origine rurale des primo-migrants. La structure par sexe laisse apparaître une prépondérance des hommes traduisant ainsi l'inégalité classique des hommes et des femmes devant la migration ancienne. Quant à la structure par âge avant la migration, elle se caractérise par une écrasante majorité de jeunes et fournit un âge moyen à l'émigration de 28,4 ans et une certaine maturité des migrants ruraux par rapport aux urbains. La structure par âge actuel quant à elle montre que la majeure partie des migrants de retour sont des retraités ou préretraités, l'âge moyen des migrants de retour est de 64 ans. Les mêmes tendances de vieillesse de la structure par âge des migrants de retour sont pratiquement observées au niveau des deux régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa, avec cependant, un rajeunissement relatif dans la première région.

L'étude du lien de parenté avec le chef de ménage de l'ensemble des migrants de retour fait ressortir des proportions assez significatives d'enfants et d'épouses du chef de ménage traduisant le changement de la structure de la population migrante par rapport aux générations précédentes suite aux effets du regroupement familial. S'agissant pour la plupart de personnes âgées, dans leur écrasante majorité ayant plus de 60 ans, il est normal que le statut matrimonial

dominant soit celui du mariage. Une petite minorité, soit seulement 3,6% d'entre eux sont mariés à des conjoints étrangers dont 2,5% de nationalité européenne, 0,9% de nationalité algérienne et tunisienne et enfin 0,2% avec des conjoints d'autres nationalités. La plupart d'entre eux avaient laissé leur conjoint derrière eux au Maroc, 25,9% avaient fait venir leur conjoint après quelques temps pour vivre à l'étranger.

Concernant ceux qui n'ont pas eu recours au regroupement familial, un peu moins d'un tiers, soit 31% des migrants de retour avaient justifié cette attitude à l'égard de leur épouse par la nécessité de s'occuper des enfants et des parents, «le milieu social n'était pas convenable pour l'éducation des enfants» vient en seconde position avec 24,4%, suivi par « il est trop coûteux d'amener le conjoint à l'étranger » avec 19,6% puis « les conditions de vie n'étaient pas convenables à l'étranger » avec 13%.

Les données sur le retour du conjoint au Maroc permettent de relever que sur 28% des conjoints vivant à l'étranger, 21% sont rentrés au Maroc et 6,6% demeurent à l'étranger. Une bonne proportion des non retours des conjoints n'a pas eu le consentement des migrants (35,8%). Parmi les raisons de non retour des conjoints, le refus de rentrer a été très important et concerne une majorité de 35% des cas. La « scolarisation des enfants » a été évoquée en second lieu avec 18%. Le «travail du conjoint» se place en troisième position avec 12,8% des cas.

Concernant le retour des enfants du migrant au Maroc, parmi les 27,3% de migrants de retour ayant des enfants avec eux dans le pays d'accueil, 10,7% affirment que tous leurs enfants sont rentrés au Maroc et 16,6% déclarent qu'ils ne sont pas tous retournés au Maroc. La plupart, soit 72,5% ont laissé entre 1 et 3 garçons et un peu moins des deux tiers (63,6%) entre 1 et 3 filles à l'étranger. Le gros des migrants de retour soit environ 32% ont 1 enfant (garçon ou fille) qui demeure à l'étranger, suivi par ceux qui ont deux enfants (24% pour les garçons et 19,7% pour les filles), et trois enfants (16,7% pour les garçons et 12,3% pour les filles). Enfin, viennent après les migrants de retour ayant laissé quatre enfants à l'étranger avec 13,7% pour les garçons et 8,3% pour les filles.

Les migrants de retour demeurent en majorité analphabètes (61,3%). Les personnes ayant un niveau primaire approchent 12%, du secondaire 10,6% et du supérieur 3,3%. Les données obtenues sur la connaissance de la langue du pays d'accueil indiquent un isolement linguistique important parmi eux.

L'analyse des périodes d'émigration permet de déceler que la décennie 1960 apparaît comme la principale période d'émigration, suivie par un ralentissement important au niveau de la décennie 1970. Les causes de départ sont principalement d'ordre économique (la recherche du travail ou l'amélioration des

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

conditions de vie). La majorité avaient émigré sans avoir de connaissances à l'étranger (68,9%). 17,2% avaient bénéficié des liens familiaux, 9,9% des liens d'amitié. L'aide et l'assistance reçue de ces connaissances concernent principalement l'accueil et l'hébergement à l'arrivée. L'assistance pour l'obtention du travail vient en seconde position, tandis que l'aide financière s'est avérée très faible.

Les migrants de retour avaient vécu très majoritairement en Europe (89,3%) contre 7,2% dans les pays arabes. Le principal pays de destination en Europe demeure la France (73%) suivie de très loin par l'Italie (7%), la Hollande (4%) et la Belgique (3,7%). Les migrants de la région de Sous-Massa-Draa avaient vécu presque exclusivement en France, tandis que ceux du Grand Casablanca se sont dirigés également en grand nombre vers la France, mais dans une moindre mesure.

Selon le type d'activité actuelle, les migrants réinstallés sont en grande majorité des retraités ou propriétaires. Les actifs représentent environ 30% dont 23% d'actifs occupés et 6,5% de chômeurs. Les migrants réinstallés en milieu urbain sont plus actifs que les ruraux. Ceux de Casablanca sont plus nombreux à exercer une activité économique que ceux de la région de Souss-Massa-Draa.

Concernant les conditions de logement et les éléments de confort, tous les indicateurs relevés dépassent largement la moyenne nationale ce qui témoigne de l'aisance matérielle et de la promotion sociale dont jouissent les migrants de retour par rapport à la population totale.

Annexe

Tableau 1: Structure par âge et sexe (en %) de la population totale des ménages des migrants de retour, 2003

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4 ans	5,4	5,6	5,5
5-9 ans	5,7	5,8	5,8
10-14 ans	7,8	7,0	7,4
15-19 ans	9,1	10,6	9,8
20-24 ans	10,9	11,4	11,1
25-29 ans	9,9	9,5	9,7
30-34 ans	8,9	8,1	8,5
35-39 ans	5,7	6,6	6,1
40-44 ans	3,9	5,1	4,5
45-49 ans	2,4	6,0	4,1
50-54 ans	2,7	6,4	4,5
55-59 ans	2,8	5,3	4,0
60 ans et +	24,7	12,5	18,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Tableau 2: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'état matrimonial lors du séjour dans le pays d'accueil

Etat matrimonial	Pourcentage (%)
Célibataire	8,3
Marié(e)	90,3
Divorcé(e)	1,1
Veuf (ve)	0,3
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Tableau 3: Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la raison principale de départ par périodes d'émigration

Raison principale du 1er départ	Périodes de départ					Total
	Avant 1950	1950-1960	1961-1970	1971-1980	1981 et +	
Raison familiale (Mutation, mariage, regroupement)	8,6	2,3	1,3	3,2	4,4	2,5
Recherche du travail	84,5	91,0	82,6	78,0	76,1	82,7
Amélioration des conditions du travail	5,2	5,4	14,5	16,0	7,8	11,6
Etudes / Formation	1,7	0,3	0,3	1,6	8,8	1,8
Autre	-	1,0	1,3	1,2	2,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.